

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmis au représentant de l'Etat

Le 12 juin 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 10 et 11 juin 2013

2013 DVD 64 Signature de la Charte d'objectifs sur le transport des marchandises en ville du département de Seine-Saint-Denis.

MM. Julien BARGETON, Pierre MANSAT, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 28 mai 2013, par lequel Monsieur le Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer la Charte d'objectifs sur le transport des marchandises en ville du département de Seine-Saint-Denis ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Julien BARGETON, au nom de la 3^{ème} Commission,
Sur le rapport présenté par Monsieur Pierre MANSAT, au nom de la 8^{ème} Commission,

Délibère :

Monsieur le Maire de Paris est autorisé à signer la Charte d'objectifs sur le transport des marchandises en ville du département de Seine-Saint-Denis, dont le texte est joint à la présente délibération.